



GIRONDE

**Plan départemental
Continuité des soins - Été 2023**

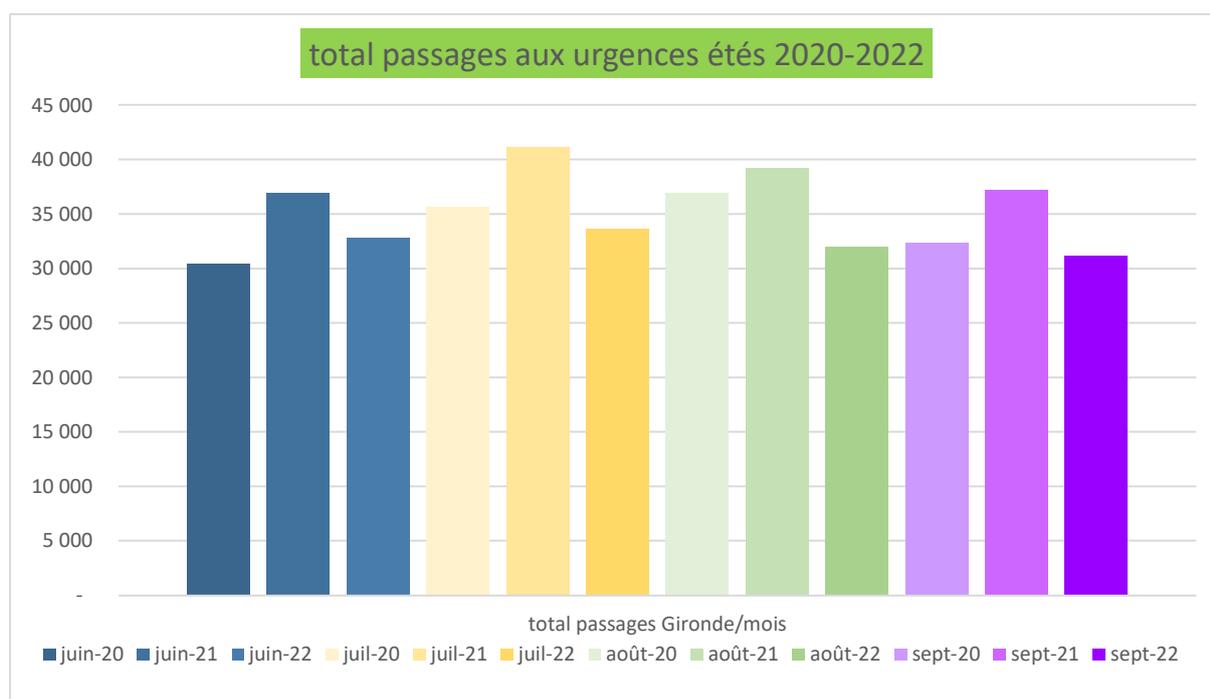
Table des matières

Table des matières	2
I. Le besoin : anticiper les risques de rupture de certaines filières ou parcours de soins au cours de l'été 2023	3
II. L'organisation de la continuité de la filière des soins non programmés et des urgences ...	4
Dispositifs ambulatoires de soins non programmés	4
Les services des urgences installés	5
Recensement des procédures adaptées dans chaque établissement titulaire d'une autorisation d'urgence	6
III. L'organisation de la continuité de la filière périnatalité	8
Capacité installée	8
Un plan rose rédigé dans chaque maternité de Gironde.....	8
Recensement des procédures adaptées dans les 11 maternités de la Gironde.....	8
IV. L'organisation de la continuité de la filière santé mentale	10
Les dispositifs transversaux dans le champ de la santé mentale	10
Procédures adaptées concernant les trois établissements santé mentale en charge des soins sans consentement en Gironde.....	11
V. Gouvernance et information de la gestion de la continuité des soins	12

I. Le besoin : anticiper les risques de rupture de certaines filières ou parcours de soins au cours de l'été 2023

La période d'été, constitue une période à risque de rupture concernant la continuité des soins et des prises en charge, d'autant que la Gironde connaît des mouvements de population importants du fait de l'attractivité touristique de ses territoires.

Pour ce qui concerne les urgences et les soins non programmés, alors qu'une hausse constante de l'activité des urgences est observée jusqu'en 2021, un décrochage a eu lieu lors de l'été 2022, de l'ordre de -15%, dû à la solidarité et à la mobilisation des acteurs du système sanitaire et à la prise de conscience de l'importance d'un recours pertinent et adapté aux urgences.



De nouveau en 2023, afin d'anticiper le niveau de risque, les acteurs du système sanitaire ont travaillé sous l'égide de l'agence régionale de santé, afin d'établir un plan de continuité des soins pour sur les trois filières les plus sensibles pour le grand public:

- Les urgences et les soins non programmés
- La filière périnatalité
- La filière santé mentale

La cible est de pouvoir communiquer largement vis-à-vis du grand public et des acteurs du système sanitaire avant le début de l'été 2023.

II. L'organisation de la continuité de la filière des soins non programmés et des urgences

Dispositifs ambulatoires de soins non programmés

Médecin traitant

Le médecin traitant est le premier acteur du soin non programmé. Accessible en proximité, il connaît l'antériorité et les antécédents de sa patientèle. Il est le mieux placé pour répondre aux demandes de prise en charge de sa patientèle. La Gironde connaît une dynamique positive d'installation des médecins généralistes avec +3,2% sur la période 2010-2021 (source = CNOM 2021) et une densité supérieure à la moyenne nationale (123/100.000 habitants) qui s'établit à 155 médecins généralistes pour 100.000 habitants (11^{ème} rang national).

91,8% des Girondins de plus de 17 ans ont un médecin traitant (source = DCIR/SNDS/SNIIRAM 2021). Ce chiffre est plus important pour les Girondins âgés de plus de 70 ans (95,6% ont un médecin traitant) et pour les Girondins de plus de 17 ans souffrant d'une affection longue durée (ALD) à 99,1%.

Le service d'accès aux soins (SAS)

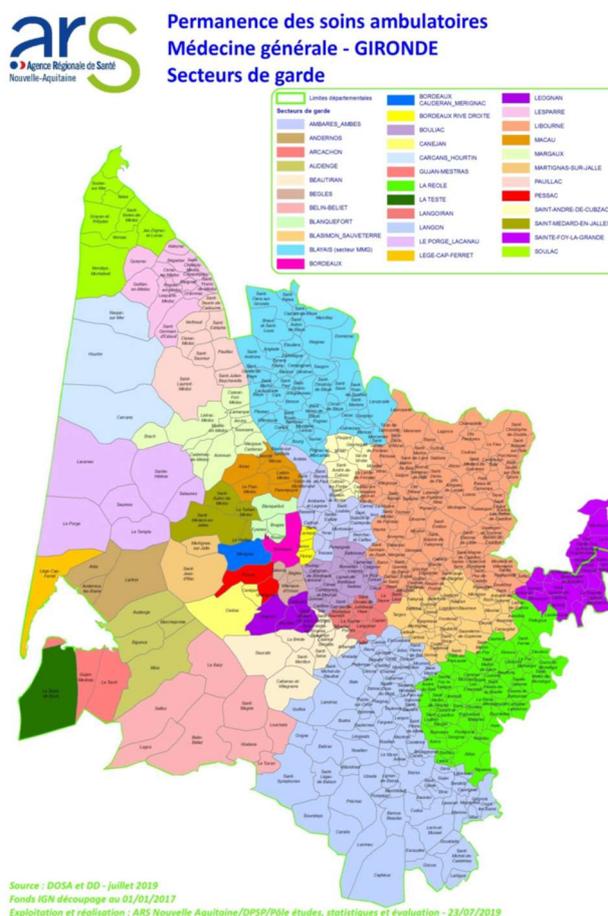
Le SAS permet à tout usager du système de santé d'obtenir, via le numéro unique 15, un conseil ou, lorsque son état de santé le requiert, une orientation vers une offre de soins en ville ou à l'hôpital. Le SAS est une organisation des soins commune à la médecine de ville et aux professionnels de l'urgence hospitalière des Samu. Il s'appuie sur une régulation médicale des appels et sur une plateforme numérique centralisant des créneaux de soins non programmés dans les cabinets de ville.

Permanence des soins ambulatoires

Le département de la Gironde dispose d'une permanence des soins ambulatoire qui permet de garantir la prise en charge en proximité des besoins en soin en dehors des horaires usuels d'ouverture des cabinets.

La Permanence des soins ambulatoire en Gironde est structurée autour de 35 secteurs de proximité sur lesquels un médecin de garde peut consulter de 20h à 0h en semaine, le samedi à partir de midi et les dimanches + jours fériés.

L'accès aux soins dans ce cadre s'effectue via le 15. La régulation constitue la « pierre angulaire » de ce dispositif. C'est en effet le médecin régulateur qui décide de la réponse à apporter aux situations rencontrées : du simple conseil médical à la consultation médicale en présentiel ou la visite à domicile lorsque le motif médical le justifie.



Carte des secteurs de garde de la PDSA Gironde

Maisons médicales de garde (MMG)

Elles constituent une modalité d'organisation de la PDSA.

Les MMG sont à proximité d'un service d'urgence permettant, en plus des dispositions PDSA prévues, de réorienter vers elles des patients qui se présenteraient spontanément aux urgences.

Il existe 3 MMG en Gironde : Libourne – Blaye - Langon

Centres de santé médicaux ou polyvalents

A l'instar des MSP ces quatre centres ouvrent, pour leur patientèle, des créneaux d'accès aux soins inopinés. Les CDS de ce type en Gironde se trouvent à Coutras, Sainte Foy la Grande, Mérignac Beaudésert et Lesparre Médoc à la Clinique.

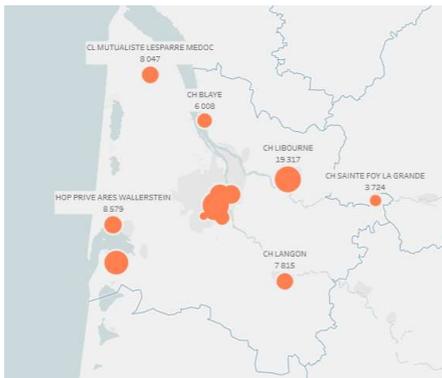
Réseau des pharmacies de Gironde

Avec leurs 570 officines, des horaires élargis au plus près des habitudes de vie des girondins ou des touristes, les pharmacies de Gironde offrent un maillage de proximité sur tout le territoire du département de la Gironde et assurent une mission de conseil et d'orientation vers l'offre sanitaire la plus adaptée à l'état du patient.

Les services des urgences installés

Services d'urgences adultes

Il existe 15 sites d'urgence adultes en Gironde dont 7 sur la métropole bordelaise.



Service d'urgences pédiatriques

Le service d'urgence pédiatrique de référence est celui du CHU de Bordeaux (site de Pellegrin). Il est également le siège du SMUR pédiatrique.

Les autres services d'urgence accueillent les enfants dans la mesure de leurs possibilités, du matériel nécessaire en fonction de l'âge et de la pathologie de l'enfant. Si besoin un contact sera établi avec un service de pédiatrie ou les urgences pédiatriques du CHU.

Recensement des procédures adaptées dans chaque établissement titulaire d'une autorisation d'urgence

	Continuité assurée
	Continuité assurée avec lignes parfois non couvertes
	Continuité assurée avec procédure de régulation par centre 15 ou in situ (réorientation)
	Suspension de fonctionnement

Procédures adaptées sur le territoire de la Haute-Gironde – Libournais

	<i>CH Libourne</i>	<i>CH Sainte-Foy</i>	<i>CH Blaye</i>	<i>Remarques commentaires</i>
Juillet	Continuité assurée avec lignes parfois non couvertes	Suspension du 14/07 au 16/08	Continuité assurée	Sous réserve activation VLI puis EPMU sur CH Sainte-Foy et CH Blaye en complément SMUR Libourne
Aout				

Procédures adaptées sur le territoire de Sud-Gironde

	<i>CH Langon – SU/SMUR</i>	<i>Remarques commentaires</i>
Juillet	Suspension perlée nocturne 3 plages à risques	Maintien SMUR
Aout	Suspension perlée nocturne 6 dates à risques	Maintien SMUR

Procédures adaptées sur le territoire du Médoc

	<i>Clinique mutualiste du Médoc – SU/SMUR</i>	<i>Remarques commentaires</i>
Juillet	Continuité assurée (7 dates à risques)	Sous réserve activation VLI en complémentarité SMUR Arès/BDX
Aout	Continuité assurée (3 dates à risque)	

Procédures adaptées sur le territoire de la métropole de Bordeaux centre et sud

	<i>CHU de BDX</i>			<i>Clinique mutualiste Pessac</i>	<i>MSPB – site Robert Piqué</i>
	<i>site Pellegrin adultes</i>	<i>site Saint-André</i>	<i>site Pellegrin enfants</i>		
Juillet	Régulation H24 accès plateau technique de recours	Continuité assurée	Continuité assurée	Continuité assurée	Continuité assurée
Août				Suspension 11-21/08	

Procédures adaptées sur le territoire de la métropole de Bordeaux nord et rive droite

	<i>Clinique du Tondu</i>	<i>PBRD</i>	<i>PBNA</i>
Juillet	Continuité assurée	Continuité assurée	Continuité assurée
Aout			

Procédures adaptées sur le territoire du bassin d'Arcachon

	<i>CH Arcachon</i>	<i>Hôpital privé Wallerstein Ares</i>	<i>Remarques commentaires</i>
Juillet	Régulation et réorientation vers consultations ambulatoires	Continuité assurée	
Aout			

III. L'organisation de la continuité de la filière périnatalité

Capacité installée

Maternités de la Gironde

Il existe 11 maternités en Gironde avec 345 lits ouverts et une offre de prise en charge très diversifiée :

- 1 maternité de type 3 avec réanimation néonatale : CHU
- 1 Maternité du type 2B avec soins intensifs en unité de néonatalogie : CH de Libourne
- 1 Maternité de type 2A avec une unité de néonatalogie : Polyclinique Bordeaux Nord Aquitaine
- 8 Maternités de type 1

1 centre périnatal de proximité est implanté à la Réole.

Un plan rose rédigé dans chaque maternité de Gironde

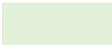
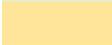
Au niveau de chaque maternité, des protocoles d'anticipation (Plan rose) ont été rédigés sous l'égide de l'ARS et du réseau périnatal de Nouvelle-Aquitaine – RPNA - :

- ✓ Un protocole de rupture de la permanence des soins
- ✓ Un protocole d'afflux massif de femmes enceintes (en cas de défaillance d'une maternité environnante et ré-adressage de parturientes)
- ✓ Collaboration avec les sages-femmes libérales pour anticiper une inscription à la maternité la plus précoce possible

Ces protocoles permettent :

- D'accompagner la sécurisation des prises en charge dans un des deux cas de figure listé plus haut
- De faire face à un cas de figure non anticipé au moment de la rédaction de ce plan de continuité.

Recensement des procédures adaptées dans les 11 maternités de la Gironde

	Continuité assurée
	Continuité assurée avec lignes parfois non couvertes
	Continuité assurée avec suspension du plateau technique d'accouchement
	Suspension de fonctionnement

Procédures adaptées sur le territoire de la Haute-Gironde – Libournais

	CH Libourne	CH Blaye	Remarques commentaires
Juin	Continuité assurée	Continuité assurée	Appui en pédiatrie du CH Libourne auprès CH Blaye
Juillet			
Aout			

Procédures adaptées sur le territoire de Sud-Gironde

	<i>CH Langon</i>	<i>Remarques commentaires</i>
Juillet	Continuité assurée	Ressources de gynécologie-obstétrique et sage-femme à conforter
Aout	Consolidation des plannings en cours	

Procédures adaptées sur le territoire du Médoc

	<i>Clinique mutualiste du médoc</i>	<i>Remarques commentaires</i>
Juillet	Continuité assurée	
Aout		

Procédures adaptées sur le territoire de la métropole de Bordeaux

	<i>CHU de BDX</i>	<i>Polyclinique Bordeaux Nord Aquitaine</i>	<i>Polyclinique Jean Vilar</i>	<i>MSPB</i>	<i>Polyclinique Bordeaux Rive droite</i>
Juillet	Continuité assurée	Continuité assurée	Continuité assurée	Continuité assurée	Continuité assurée
Aout					

Procédures adaptées sur le territoire du bassin d’Arcachon

	<i>CH Arcachon</i>	<i>Hôpital privé Wallerstein Ares</i>	<i>Remarques commentaires</i>
Juillet	Continuité assurée	Continuité assurée	
Aout			

IV. L'organisation de la continuité de la filière santé mentale

Les dispositifs transversaux dans le champ de la santé mentale

Questions Psy – 0800 71 08 90

En dehors d'une urgence imminente, Questions Psy est une plateforme téléphonique, joignable du lundi au vendredi, de 10h à 17h30, proposant information, conseil et orientation dans le champ de la santé mentale et de la psychiatrie. Elle s'adresse aux personnes présentant une souffrance psychique mais aussi à leurs proches ainsi qu'aux professionnels qui les prennent en charge (médecins généralistes, infirmiers libéraux, psychologues...). Les répondants sont des infirmiers expérimentés, ayant une bonne connaissance de l'offre de soins disponible en Gironde. Ils sont supervisés par un psychiatre. Ils peuvent apporter des informations et conseils sur une pathologie psychiatrique, sur un traitement ou encore sur les structures ou les professionnels disposant des compétences les plus adéquates. Le psychiatre de l'équipe peut également effectuer des préconisations thérapeutiques, par téléphone, auprès des médecins. L'équipe s'attache à recontacter, dès le lendemain, les personnes qui auraient cherché à la joindre en dehors des horaires d'ouverture de la ligne ou si indisponibilité.

Le 3114 - Numéro National de Prévention du Suicide

Ligne professionnelle, confidentielle et gratuite, accessible 24H/24 et 7j/7 pour les usagers, les proches, les professionnels et les endeuillés par suicide.

Les répondants sont des professionnels supervisés par un médecin spécialiste, formés à la prise en charge de la souffrance psychique et à la prévention du suicide. Ils sont capables d'évaluer le niveau de souffrance, d'écouter sans jugement et avec bienveillance, de soutenir et d'aider à résoudre la crise de façon adéquate, mais également d'informer, d'orienter vers les acteurs du territoire pour une prise en charge adaptée aux situations, et de s'assurer que la personne n'est pas en situation de danger. Si tel est le cas, ils mettent en place les mesures pour la protéger. Ce numéro s'articule avec le SAMU, Vigilans, les dispositifs d'aide et d'écoute à distance (SOS Amitié, Suicide Ecoute, etc.), les lignes professionnelles (Agri Ecoute, etc.).

Le SECOP

Dans les locaux du CH Charles Perrrens le SECOP assure une évaluation puis une orientation vers la prise en charge la plus appropriée :

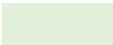
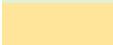
- Retour à domicile avec un suivi par la médecine de ville ou les CMP
- Hospitalisation SECOP
- Admission directe sur le Pôle de psychiatrie du CHCP
- Transfert vers un autre établissement sanitaire psychiatrique selon sectorisation
- Transfert vers un service d'urgence lorsque l'état clinique du patient n'est pas stabilisé (notamment en cas d'alcoolisation ou d'absorption de produits stupéfiants)

Le SECOP est aussi une unité d'hospitalisation de très courte durée. La durée du séjour des patients ne peut excéder 24h qu'en cas d'indication médicale (temps nécessaire pour poser un diagnostic) ou lorsque les conditions d'accueil au SECOP s'avèrent mieux adaptées aux besoins du patient.

Les CMP

Le Centre Médico-Psychologique est un lieu clé dans le soin psychiatrique : le CMP permet de faciliter le premier pas vers une prise en charge en santé mentale. Les 52 CMP de Gironde assurent la première ligne d'accueil et d'orientation et mettent à disposition leurs compétences pluri-professionnelles (médecins psychiatres, psychologues, infirmiers, aides-soignants).

Procédures adaptées concernant les trois établissements santé mentale en charge des soins sans consentement en Gironde

	Continuité assurée
	Continuité assurée avec adaptations capacitaires
	Continuité assurée avec réduction capacitaire
	Suspension de fonctionnement

	<i>CH Cadillac</i>	<i>CH Libourne (site Garderose)</i>	<i>CH Charles Perrens</i>	<i>Remarques commentaires</i>
Juillet	Continuité assurée avec fermeture unité et maintien capacitaire	Continuité assurée avec réduction capacitaire	Continuité assurée	Forte tension en gironde sur les ressources humaines de la spécialité de psychiatrie (adulte et enfant)
Aout				

V. Gouvernance et information de la gestion de la continuité des soins

Rôle du RTU

Le réseau des urgences est l'élément-clé sur lequel repose l'organisation territoriale de la prise en charge des urgences et de leurs suites. Il contribue à la prise en charge des urgences et de leurs suites sur le territoire de santé, notamment pour assurer l'accès à des compétences, à des techniques et à des capacités d'hospitalisation dont ne dispose pas chacun des établissements membres, et coordonner leurs actions et leurs moyens.

Sont membres du réseau territorial des urgences :

- L'observatoire régional des urgences,
- Les établissements de santé et de professionnels exerçant dans le territoire de la Gironde :
 - o Les établissements impliqués dans la prise en charge des urgences
 - o Les professionnels de santé et les structures dont la participation au RTU répond aux besoins localement identifiés (EHPAD, SSR, HAD, hôpitaux de proximité, filières)

Sont sollicités pour participer aux travaux du réseau :

- Les structures de médecins généralistes participant à la permanence des soins ambulatoires,
- Les structures de l'exercice coordonné de l'offre de soins de premier recours (MSP)
- Les partenaires de la convention tripartite SAMU/SDIS/ATSU
- Les organisations effectuant des missions de secours aux victimes.

Rôle de la cellule de coordination du réseau territorial des urgences 33

La convention constitutive du RTU 33 prévoit l'activation d'une cellule de coordination. La cellule de coordination permanente intervient à plusieurs niveaux dans la gestion des épisodes de saturation des urgences, tant lors des alertes que lors des situations de crise ou d'hôpital en tension.

Cette cellule a pour mission d'intervenir lors de :

- La gestion des alertes : Dans ce cadre, la cellule de coordination permanente assure la validation des alertes lors des épisodes de saturation, leur suivi et leur évaluation en lien avec l'ARS (DT Gironde et siège) et la plateforme régionale de la cellule de veille, d'alerte et de gestion sanitaire. L'ARS (délégation départementale de la Gironde et siège) met en place les mesures adaptées en lien avec l'ORU.
- La gestion de crise et les situations hôpital en tension
 - o En situation de crise sanitaire la cellule de coordination s'organisera en cellule de crise (au SAMU ou à l'ARS)
 - o Elle initiera, en tant que de besoin, le déclenchement de la procédure hôpital en tension.

A la demande de la DD-ARS 33, la cellule est réactivée du 25 avril au 31 août 2023.

Composition de la cellule de coordination du RTU 33

La cellule est composée des différentes parties prenantes à l'organisation territoriale des urgences de la Gironde et comprend :

- Un médecin régulateur du SAMU
- Un médecin urgentiste du CHU de Bordeaux
- Un médecin urgentiste du secteur public
- Un médecin urgentiste du secteur privé
- Un représentant de l'ARS / Délégation départementale de la Gironde (DD33)
- Un représentant des médecins libéraux participant à la régulation au SAMU-Centre 15

Partage d'information au sein du territoire

Le RTU Gironde s'est réuni le 28 février, le 4 avril et le 23 juin 2023.

Une réunion a été organisée par l'ARS-DD33 avec les établissements publics du groupement hospitalier de territoire Alliance de Gironde le 6 mars, 13 mars et 30 mars 2023.

Des réunions dédiées à la prise en charge des urgences et des SMUR ont été menées par infra-territoire de la Gironde (bande littorale, métropole, nord-Gironde, sud-Gironde) aux mois de mai et juin 2023.

Des réunions dédiées à la filière maternité / périnatalité se sont tenues les 9, 17 mars, 3 mai et 16 juin 2023 accompagnées par le réseau périnatalité de Nouvelle-Aquitaine (RPNA).

Actions de communication/sensibilisation

Une campagne de communication sur le plan de continuité des prises en charge est programmée en Gironde fin juin 2023 à destination du grand public et de l'ensemble des offreurs du soin.